DOCUMENT RESUME

ED 122 600 FL 007 414

AUTHOR Hatry, Paul
TITLE Les connaissances linguistiques des cadres: Le point de vue de la direction des entreprises. Les besoins langagiers des futurs cadres d'entreprise. (Language Skills of Trained Personnel: The Viewpoint of Business Management. The Language Needs of Future Business Managers).
INSTITUTION Universite Libre de Bruxelles (Belgium). Institut de Phonetique.
PUB DATE Nov 74
NOTE 12p.; In French

EDRS PRICE MF-$0.83 HC-$1.67 Plus Postage.
DESCRIPTORS *Administrative Personnel; *Business Communication; Economic Factors; *Job Skills; *Language Attitudes; Language Proficiency; *Language Skills; Management; *Personnel Needs; Political Influences; Program Descriptions; Second Language Learning
IDENTIFIERS *Belgium

ABSTRACT

The first part of this paper outlines the factors that appear to influence the language attitudes or language behavior of business directors and managerial staff in Belgium. Age and the economic and political surroundings appear to be the principal factors. The younger individuals are, the more positive are their attitudes about the language diversity they encounter and the need for language skills in business. The internationalization of the Belgian economy and the multinationalization of business influence directorial staff to require language skills of their employees, particularly when the national language, such as in Holland and the Scandinavian countries, is not an international language. The creation of international institutions creates further incentive. Industries requiring language skills, such as the auto industry and the industries of chemistry, oil, and steel, banking and tourism, are contrasted to those in which one's mother tongue is sufficient, such as agriculture, the food industry, utilities and construction. There is also a need for the administrative staff in the public sector to know more than one language in order to fit effectively into the context of international business. The second part of the paper describes the history and changing priorities of a Belgian business school, l'Ecole de Commerce Solvay. (CLK)

****
* Documents acquired by ERIC include many informal unpublished *
* materials not available from other sources. ERIC makes every effort *
* to obtain the best copy available. Nevertheless, items of marginal *
* reproducibility are often encountered and this affects the quality *
* of the microfiche and hardcopy reproductions ERIC makes available *
* via the ERIC Document Reproduction Service (EDRS). EDRS is not *
* responsible for the quality of the original document. Reproductions *
* supplied by EDRS are the best that can be made from the original. *
****

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION
THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS COPYRIGHTED MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
Institut de Phonetique
U.L.B.
TO ERIC AND ORGANIZATIONS OPERATING UNDER AGREEMENTS WITH THE NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION. FURTHER REPRODUCTION OUTSIDE THE ERIC SYSTEM REQUIRES PERMISSION OF THE COPYRIGHT OWNER."

ED122600

LES CONNAISSANCES LINGUISTIQUES DES CADRES : LE POINT DE VUE DE LA DIRECTION DES ENTREPRISES.

En commençant mon exposé, Mesdames et Messieurs, je voudrais en paraphrasant une expression qui a déjà été utilisée par d'autres dire que ce qui m'a jusqu'à présent le plus surpris dans ce colloque, c'est d'y avoir été invité.

En effet, j'ai l'habitude de faire des exposés systématiques sur des matières telles que la structure économique de l'Europe, les problèmes des secteurs industriels européens, l'économie pétrolière, les problèmes du commerce international mais je n'ai jamais été appelé à parler à une assemblée de Philologues s'efforçant de déterminer les besoins en connaissances linguistiques des cadres.

Aussi voudrais-je considérer l'exposé que je vais vous faire comme une sorte de témoignage qui sera loin d'être systématique et qui vous donnera plus des réflexions que des conclusions; pour ce témoignage, je voudrais en appeler à votre indulgence. De même que, lorsque j'entends, par exemple, des médecins me conseiller comment on peut assurer la sécurité d'approvisionnement en pétrole de la Belgique, de même que lorsque je suis amené, par exemple, à discuter avec des avocats du "véritable" prix des produits pétroliers ou lorsque l'on me donne des opinions du côté des physiciens pour savoir comment va évoluer la balance des payements de la Belgique, je dois bien sûr traiter ces avis avec une certaine indulgence, je vous prie de me traiter avec la même indulgence que celle dont je suis obligé de faire preuve vis-à-vis d'eux en une matière avec laquelle je ne suis pas, autant que le Président veut bien le dire, familiarisé.

FL007414

Je voudrais essayer de scinder ce témoignage en deux parties. Je vous parlerai tout d'abord de mon expérience avec des dirigeants d'entreprises que j'ai interrogés à l'époque où j'étais président de l'Ecole de Commerce Solvay, quant au besoins linguistiques de leurs cadres. Ensuite je traiterai la réorganisation du programme de l'Ecole de Commerce Solvay qui a été décidée en 1965 et qui à mon sens a été particulièrement efficace, en tout cas pour l'enseignement de certaines langues au cours des dernières années. Les premiers diplômés sont sortis en 1970 de notre Université avec ce programme.

Interroger les chefs d'entreprise en la matière n'est pas une chose facile et de plus, avoir une image valable, une image statistiquement significative, non seulement n'est pas facile, mais franchement impossible. En effet, l'expérience que j'ai vécue au début des années 1970 à ce sujet m'indique qu'au fond, cette catégorie des chefs ou des cadres supérieurs d'entreprise ne forme aucunement une population statistique homogène au départ de laquelle on peut tirer des conclusions qui

ont réellement une très grande validité. Les opinions que vous recueillez, sont au fond, influencées par toute une série de paramètres très hétérogènes et vous y trouvez entre autres la formation dont ces cadres et ces dirigeants d'entreprise ont été l'objet et souvent trente ou quarante ans plus tôt. La branche de leur activité, leur âge, la fonction dans laquelle ils ont fait leur carrière, le personnel qui dépend d'eux, la période où on les interroge et en particulier, très souvent il faut bien le dire comme il n'y a pas de systématisation à ces interrogations, l'évènement qu'ils ont vécu la veille ou l'avant-veille influence plus leur attitude sur la question que ce qu'ils peuvent vraiment effectuer en tant qu'analyse systématique du problème, Il est donc très difficile d'avoir une image valable des attitudes de chefs d'entreprise ou de cadres supérieurs d'entreprise en la matière. Je dirais d'ailleurs que sur ce plan, l'aspct sur lequel nous nous penchons en ce moment, la connaissance linguistique des cadres, n'est pas au fond très différent d'autres domaines où l'on interroge les chefs d'entreprise. Pour citer deux autres domaines : on a rencontré dans les contacts que nous avons eus à ce moment là, des réactions radicalement différentes - statistiquement non chiffrables non plus - quant au comportement qu'il convenait qu'aient les jeunes diplômés d'Université : pour les uns, par exemple, il était préférable que ceux-ci aient appris, par la pratique de méthodes actives, la pratique de séminaires, des stages en entreprises, des rapports d'étude personnels, à être actifs alors que, pour d'autres chefs d'entreprise, on ne demandait pas mieux que de voir des cadres qui entraient chez eux se comporter de façon plutôt assez docile et de façon passive, pour recevoir un enseignement ou une formation complémentaire plutôt que de les voir se manifester tout de suite comme de jeunes chefs d'entreprise en herbe, prenant eux-mêmes des initiatives et des décisions et se révélant actifs à leur entrée dans l'entreprise. Il s'agit là d'un premier domaine où tout comme en matière linguistique les opinions ont fort divergé et il était impossible d'arriver à une vue représentative majoritaire de l'une ou l'autre opinion.

Deuxième domaine où les opinions sont divisées de façon analogue : celui du choix à faire entre formation de spécialistes ou de généralistes. Vous savez que les Business Schools, les écoles d'administration des entreprises, en fait ont des vocations très différentes d'après les tâches qu'elles se sont assignées elles-mêmes et pour certaines écoles, c'est la culture générale qui doit prédominer, c'est sur base d'une formation qui s'adapte aux nécessités des fonctions que tous ces cadres futurs vont ensuite occuper, vers cette culture générale que doit s'orienter la formation. Dans d'autres écoles, au contraire, on s'efforce de sortir en grande masse des programmeurs ou des gens capables d'un jour à l'autre de faire des programmes publicitaires ou d'intervenir dans une étude de marketing ou d'être des techniciens

de l'analyse des temps ou de la comptabilité. Dans ce domaine également, lorsque l'on recherche les opinions des cadres supérieurs et des chefs d'entreprise, c'est une confusion assez grande, et il n'y a pas moyen non plus sur ce terrain de tracer un schéma, en fonction duquel pourrait s'orienter la politique de l'Université ou d'une Business School pour orienter plutôt vers l'un, ou vers l'autre de ces deux aspects: la formation. Vous allez me dire que je fais pas mal de réserves sur la signification de ce que je vais vous dire, mais il est évident que ces réserves doivent être faites, parce qu'il n'y a pas moyen en matière linguistique non plus de tirer des conclusions uniformes et de conformer la formation de ces cadres futurs d'entreprise à un seul schéma. Dans certains cas, ils devront répondre à certaines exigences, dans d'autres au contraire, se conformer à d'autres impératifs.

Quels sont les différents paramètres que nous avons rencontrés? Il y a d'abord une question d'âge; il est certain que pour les dirigeants ou cadres supérieurs d'entreprise que l'on a interrogés, la question d'âge joue un rôle important. En général, plus le dirigeant est jeune et plus il a dû faire preuve récemment au cours de sa carrière de mobilité; il a dû s'adapter en particulier à un monde moderne et changeant, où les connaissances linguistiques des personnes avec lesquelles il est en relation sont un acquit positif. Je dirais que l'utilité des langues est jugée de façon décroissante au fur et à mesure que l'on avance en âge dans les catégories de cadres ou de dirigeants d'entreprise. Nous nous trouvons devant une tendance moderne favorable aux connaissances linguistiques, devant un courant, ou même, une certaine mode. Je crois que nous allons dans une direction positive à l'égard des connaissances linguistiques et que les contrastes que l'on remarque entre dirigeants âgés et dirigeants plus jeunes, témoignent que nous sommes encore dans une phase ascendante de cette mode. Peut-être dans dix ans en serons-nous à une autre conception, mais pour le moment, c'est certainement un aspect positif à l'égard des langues qui domine.

Le deuxième aspect qui influence certainement le comportement des cadres à l'égard des langues est le milieu économique ou politique. Je parlerai dans un instant du milieu politique. L'influence de l'environnement économique dans lequel ces cadres se trouvent situés est très forte. Il est certain que l'internationalisation de l'économie et la multinationalisation des entreprises sont des facteurs qui jouent très fortement, en ce moment, pour inciter les dirigeants à demander de leurs cadres une expérience linguistique plus large que celle que l'on pouvait leur demander, par exemple, il y a une vingtaine d'années. C'est surtout vrai, bien entendu, dans des pays où la langue véhiculaire n'est pas une langue internationale; il est évident que si vous prenez des pays comme les pays scandinaves, les Pays-Bas, voire

même l'Allemagne, on requerra plus souvent la connaissance d'autres langues que dans un pays où la langue véhiculaire est une langue plus couramment parlée comme le français et évidemment l'anglais. Il est certain, par ailleurs, que la plus grande proportion des sociétés multinationales sont des sociétés à base anglo-saxonne, américaine ou britannique. Il est évident que dans ce cas, la deuxième langue, voire la troisième, dans un pays comme la Belgique, est souvent un "must" quelque chose qui est imposé par l'entreprise. L'on n'y réussit en fait que si l'on possède de façon suffisamment convaincante l'anglais au moins, sans parler par exemple dans des cas particuliers, comme les entreprises du secteur chimique, BASF, BAYER, ou HOECHST allemandes, où la connaissance de l'allemand est un élément important, sans parler aussi de groupes tels que les sociétés multinationales hollandaises ou mixte anglo-saxonnes et hollandaises, comme PHILIPS ou LEVER où aussi la connaissance du néerlandais est un élément positif qui d'ailleurs donne lieu très souvent à des enseignements spécifiques à la firme en la matière. La multinationalisation des entreprises et l'internationalisation de l'économie, la réalisation du Marché Commun sont des facteurs très positifs pour les langues.

J'ajouterai à cela que, sur le plan politique, même si cela ne constitue pas encore quantitativement un grand nombre de situations qui sont ouvertes, la création des institutions internationales -il y en aura de plus en plus dans les années à venir - est aussi un facteur positif. Lorsque vous regardez les structures de l'Europe des Six, de l'Europe nouvelle des Neuf, l'OCDE, les filiales de l'ONU, plus encore et cela n'est pas négligeable, tous les organismes de nature diverse, syndicale, patronale, scientifique qui gravitent autour de ces organismes, vous avez là un ensemble de positions dont il faut bien reconnaître qu'elles s'ouvrent de plus en plus à des cadres qui ont une connaissance, non pas seulement de deux langues, mais plus vraisemblablement de trois ou de quatre.

Donc, en dehors de l'aspect économique, l'aspect institutionnel, politique demande aussi un renforcement des connaissances linguistiques. Qui venant d'une entreprise peut s'entretenir avec un fonctionnaire international allemand, britannique, hollandais, italien, français dans sa langue a incontestablement un avantage dans la mesure où il s'agit de le convaincre du bien-fondé des arguments économiques ou sociaux qu'il avance en tant que représentant d'une entreprise dans le débat avec les pouvoirs publics. J'ajouterai d'ailleurs, en me penchant sur le cas de notre pays, que le problème de la Belgique est aussi un problème multilinguistique que nous ne pouvons pas négliger. Il est pratiquement exclu à l'heure actuelle dans des entreprises comme celles dont je m'occupe en dehors de mes fonctions à

l'Université que l'on engage encore des cadres qui n'ont pas au minimum une bonne connaissance véhiculaire de la seconde langue. En passant une réflexion ; les deux Universités du centre du pays : Bruxelles et Louvain sont quelque peu mieux outillées pour préparer à la connaissance de la deuxième langue que les deux autres Universités : Liège certainement et même Gand. Au cours des dernières années, l'expérience personnelle que j'ai vécue est celle que les diplômés de Louvain et de Bruxelles réussissent en général mieux,pour des raisons peut-être géographiques seulement; en matière linguistique, Bruxelles et Louvain réussissent mieux à former, peut-être suite à une symbiose, une vie dans une certaine communauté bilingue, des étudiants, des jeunes gens à la connaissance de la deuxième langue. Les diplômés de Liège sont presque toujours unilingues avec des faiblesses presque insurmontables en néerlandais. Malheureusement, du côté de Gand aussi, il y a une certaine dégradation de la connaissance linguistiques des diplômés que nous recevons. Il est certain que nous avons des problèmes nationaux propres, qui ne sont d'ailleurs pas résolus par ce raisonnement, sympathique en apparence, mais très dangereux pour la formation individuelle, qui est de mise dans les administrations publiques : le "bilinguisme des services" et l'"unilinguisme des individus". C'est peut-être parfait pour les individus et parfait en apparence sur le plan politique, mais c'est certainement quelque chose qui n'est pas stimulant pour la solidarité nationale, ni pour créer un état d'esprit favorable à la connaissance des langues.

Voilà donc, si vous voulez les aspects tenant à l'entreprise moderne à l'interprétation des économies et aux fonctions publiques qui en découlent.

Vient ensuite la formation. Il faut bien reconnaître que les formations que nous recevons - je me contenterai du niveau universitaire - sont devenues de plus en plus des formations qui font appel à un certain vernis de langues étrangères. En effet dans nos Universités, à l'heure actuelle, il est très peu de disciplines qui ne demandent pas un diplôme de langues, j'emploi intentionnellement ce terme parce que je crois que c'est plutôt cela qu'une formation aux langues étrangères. A l'heure actuelle, seule la Faculté des Sciences laisse de côté les langues; bien entendu la Faculté de Philosophie et Lettres forme des linguistes; dans les autres Facultés, on requiert aussi une connaissance des langues. La Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Economiques de cette université a des cours de langues depuis bien longtemps, les Facultés des Sciences Appliquées et de Médecine et divers Instituts enseignent les langues depuis moins longtemps. Après ce que je viens de dire, je ne peux reprocher à aucune Faculté cette formation parce que leurs diplômés vont se trouver confrontés avec le même type de problèmes dans les entreprises. Cela veut dire en d'autres termes que les ingénieurs commerciaux issus de notre

Ecole de Commerce sont reconnus comme devant dorénavant comporter aussi une certaine connaissance linguistique; forcément ceux qui ont eu cette formation désirent aussi que leurs successeurs la reçoivent. De plus, joue l'émulation entre universités. Vient ensuite la branche économique dans laquelle est occupé le cadre ou le dirigeant d'entreprise; vous avez des secteurs privés qui sont incontestablement internationaux par définition, où ne pas posséder deux ou trois langues est un handicap sérieux. Je mentionne le secteur automobile, internationalisé avec les entreprises leaders américaines, allemandes, italiennes, françaises. Le secteur de la chimie est un de ceux ou aussi il n'est plus possible aujourd'hui de faire carrière sans avoir une connaissance linguistique approfondie de plusieurs langues; le pétrole requiert de toute évidence aussi une connaissance indispensable de l'anglais. Les fabrications métalliques deviennent de plus en plus internationales; il y a quelques mois FABRIMETAL constatait qu'à peu près 50% de ses entreprises affiliées étaient devenues aujourd'hui des entreprises multinationales alors qu'il y a une bonne trentaine d'années on ne faisait que fabriquer, dans des entreprises nationales, des wagons, des poêles et des alternateurs, mais cela s'arrêtait là. Aujourd'hui FABRIMETAL est devenu aussi multinational que la chimie ou que le pétrole. Le monde est devenu très petit pour l'acier aussi : nous vendons de l'acier aux Etats-Unis, depuis pas mal d'années, mais nous subissons aussi la concurrence japonaise, celle des pays de l'Est, des pays sous-développés d'où internationalisation aussi de ce secteur. Les services financiers et bancaires sont devenus multinationaux : il n'est plus question de vivre dans le monde bancaire ou financier sans au moins deux langues dont l'anglais. Enfin, je mentionne en passant le tourisme qui, cela va de soi, est aussi une branche internationale, en croissance continue.

Restent nationaux les secteurs où l'on peut faire une carrière en ignorant tout sauf sa propre langue : l'agriculture et l'alimentation, mais ce n'est certainement pas un secteur en grande expansion, le textile, dans une certaine mesure, le secteur de la distribution et encore, ce n'est pas très sûr non plus. La branche de la construction, mais non celle des matériaux de construction, le secteur des services dits publics qui comporte toute la distribution d'eau, de gaz et d'électricité ne requièrent pas une connaissance plus ou moins satisfaisante d'autres langues que la langue nationale.

Après avoir fait ce tour des branches privées nous avons le problème du secteur public. J'ai déjà démontré il y a un instant la multiplication des organismes internationaux, là aussi il y a un intérêt majeur pour des responsables à un niveau élevé des administrations publiques nationales de connaître plusieurs langues pour pouvoir s'insérer efficacement dans ce contexte international qui devient

de plus en plus important.

Enfin également une autre caractéristique joue un rôle, c'est la fonction. Il est évident que si vous êtes dans une fonction à caractéristique sociale qui vous amène par exemple à négocier des conventions collectives avec des organisations syndicales qui elles sont restées structurées nationalement, les deux langues nationales sont requises. Les débats dans les commissions paritaires se déroulent souvent d'ailleurs avec traduction simultanée, mais c'est souvent beaucoup plus agréable et beaucoup plus facile d'entendre dans la langue originale que de passer par l'interprète. Tous les débats de commissions paritaires sauf lorsque vous avez par extraordinaire, mais cela devient de moins en moins nombreux, des branches qui sont soit entièrement concentrées en Wallonie, soit entièrement concentrées en Flandre se déroulent de façon multilingue et des interventions faites par des syndicalistes en flamand trouvent leur réponse en français; l'inverse est vrai également. Donc, la fonction sociale est certainement une fonction où la connaissance linguistique est nécessaire. La fonction commerciale aussi, parce que même lorsque vous êtes en Flandre vous vous trouvez souvent avec des cadres qui parlent le français; même lorsque vous vous trouvez en Wallonie, vous vous trouvez souvent avec des cadres avec lesquels il faut traiter en anglais!

Vous avez par contre des fonctions qui ne sont pas tellement exigeantes : les fonctions de production : l'usine est un endroit où l'on peut ne parler qu'une langue. Si vous vous placez à un emplacement déterminé du service des études, vous devez avoir une connaissance passive qui vous permet de prendre connaissance de la littérature existante dans la tâche déterminée que vous avez dans ce service, mais vous resterez souvent dans un domaine où la langue sera la vôtre.

Voilà donc quelques considérations relatives aux paramètres qui dictent les besoins des cadres, des dirigeants, j'ai élargi l'aperçu un peu, en dehors des entreprises, aux fonctions publiques, étant donné que je crois que si nous voulons avoir une plus grande efficacité dans notre monde économique, les barrières que l'on s'est évertué à édifier au cours des dernières années entre secteur privé et secteur public, devraient être réduites.

A présent, Mesdames et Messieurs, j'en viens au deuxième volet de mon témoignage, l'expérience de l'Ecole de Commerce. Vous savez que l'Ecole de Commerce est une création qui remonte à la période qui a précédé 1914 : 1903 exactement. Elle a donc derrière elle une expérience qui date maintenant d'environ septante ans, et nous avons par conséquent dans ce domaine de la formation aux langues un temps assez long derrière nous pour nous permettre un jugement. Je ne dirais pas que ce jugement est définitif, parce que dans ce domaine, la loi du pendule joue :

pendant certaines périodes la connaissance des langues a été à l'avant-plan comme un "must" et puis on est revenu en arrière et on a négligé à nouveau les langues. On peut grosso modo distinguer, dans la mesure où l'on peut reconstituer l'histoire récente de l'enseignement à l'Ecole de Commerce Solvay, trois périodes.

En premier lieu la période qui a précédé la guerre de 1940-1945. C'était une période où l'on jugeait seulement nécessaire de vérifier les connaissances linguistiques des futurs ingénieurs commerciaux. Il y avait quatre années d'études et le diplôme - unique - est et est toujours resté celui d'ingénieur commercial. Pendant la période qui a précédé la guerre, on se contentait de vérifier les connaissances, sans aucun enseignement à l'Ecole de Commerce et en se fiant exclusivement à l'enseignement qui était donné, soit au niveau des athénées, des collèges, soit par des leçons particulières faites par des personnes sympathiques à l'Université mais qui n'avaient aucune espèce de lien avec celle-ci. On se fiait à ce genre de formation. Le résultat d'ailleurs pour autant que je puisse en juger à trente ans de distance n'était pas toujours très bon. On a constaté notamment qu'il y a à l'heure actuelle, par exemple, des ingénieurs commerciaux qui ont réussi tous les examens sauf l'épreuve de langues, mais qui s'intitulent ingénieur commercial, même avec une certaine bonne foi parce que ce test des langues était considéré comme quelque chose d'accessoire. La connaissance obligatoire de l'anglais et de l'allemand, les deux langues "leader" de 1903, tout en étant un préalable, a été en fait considéré comme ne justifiant pas un enseignement et ce fait a aussi dévalué cette matière au yeux des étudiants. Je précise aussi une chose remarquable, il y avait à cette époque déjà au programme, et c'est très intéressant à noter, des conversations en langue néerlandaise dirigées par un éminent praticien afin de maintenir une connaissance que l'on supposait avoir acquise de l'autre langue nationale au cours de la période qui a précédé l'entrée à l'Université.

A partir de 1945 intervient un changement - non pas dans la vérification des connaissances parce que c'est toujours encore le régime de l'examen préalable aux autres examens de la connaissance de deux langues, mais cette fois-ci on insère des cours de langues dans l'enseignement. L'on crée, non pas des cours à proprement parler, mais des lectorats, que l'on confie d'ailleurs aux personnes qui donnaient des leçons particulières dans la période antérieure, aux étudiants. Ces lectorats, une fois créés, ont eu des périodes de succès, d'autre de moindre succès, mais la vérification des connaissances se fait toujours par un examen préalable à l'accomplissement des autres épreuves d'examen et cette vérification des connaissances est caractérisée, uniquement par une cote "oui" ou "non", le "oui"

signifiant que l'on peut passer les autres épreuves, le "non" signifiant que l'on ne pouvait les passer. Bien sûr il y avait des échelles de cotes qui pouvaient s'échelonner de 0 à 20, mais cette échelle de cotes n'était qu'une apparence, car en fait, c'était blanc ou noir, et celui qui avait dépassé le 8 fatidique pouvait passer les examens des autres branches. Sa cote de langue n'intervenait pas dans la détermination de la moyenne, ce qui enlevait un sérieux stimulant à un effort important en la matière. On se contentait de réussir le minimum et une fois qu'on avait réussi le minimum, on était délivré de toute obligation.

Est venue la réforme de 1965 qui a porté les études d'ingénieur commercial de 4 à 5 ans et qui avait été envisagée à l'origine comme une réforme qui devait rendre les études totalement bilingues. On avait envisagé à ce moment-là - c'était avant la scission complète de l'U.L.B. et de la V.U.B. - de maintenir une université unitaire à Bruxelles et tous les étudiants auraient dû dans le courant de leurs cinq années d'études à l'U.L.B. faire leurs études, en partie en langue française et en partie en langue néerlandaise avec un dédoublement, non pas total, mais avec l'idée de dédoubler à peu près les 2/3 des cours et de faire en sorte que les étudiants auraient à suivre au minimum 1/3 des enseignements dans la langue autre que leur langue véhiculaire. Ce projet a malheureusement capoté au moment où les deux universités se sont complètement scindées et où il est apparu tout à fait nécessaire de scinder aussi toutes les institutions d'enseignement, les Facultés, les Ecoles, etc... Ce projet de bilinguisme intégral est tombé et nous en sommes arrivés au régime que nous connaissons aujourd'hui qui est celui des 5 années d'études unilingues. Au cours de ces 5 années d'études, il y a une intégration massive des enseignements des langues dans les trois années, de la 2ème à la 4ème, c'est-à-dire que ne sont exemptés de langues que la 1ère et la 5ème. La 1ère parce que l'on estime en fin de compte, à tort ou à raison, que l'adaptation à l'enseignement universitaire est trop difficile et implique notamment des cours de sciences exactes trop complexes, pour qu'il soit possible aux étudiants en 1ère candidature de consacrer le temps nécessaire à des enseignements des langues. La dernière année est exclue aussi parce que l'on a voulu au maximum réserver celle-ci à des travaux personnels, au mémoire de fin d'études, à une série de séminaires et à des efforts qui sont la préparation des initiatives personnelles que les étudiants devraient prendre après la 5ème, au moment où ils entrent dans leur carrière. Cela a éliminé les langues de ces deux années. Dans les trois années intermédiaires de la 2ème à la 4ème, vous avez une absorption massive de connaissances linguistiques.

L'étudiant doit choisir - ce n'était pas un choix auparavant - deux langues

entre trois, qui sont le néerlandais, l'anglais et l'allemand, le néerlandais et l'anglais faisant l'objet des enseignements de l'Institut de Phonétique, l'allemand continuant à être enseigné par des méthodes classiques, traditionnelles. L'enseignement est relativement très important par sa durée, puisque sur ces trois années, il y a en tout 300 heures tant pour l'anglais que pour le néerlandais, réparties à raison de 120, 120 et 60 heures.

Un autre changement est intervenu en 1965, au lieu de les faire apparaître seulement comme une condition de réussite préalable à l'admissibilité aux examens, les langues voient, cette fois-ci, leurs cotes intégrées dans le résultat final, ce qui fait qu'il y a un stimulant, dans l'esprit des étudiants, à réussir aussi bien que possible les épreuves de langues plutôt que de se contenter de les franchir comme un seuil et de se présenter ensuite l'esprit frais et vide, ignorants de tout ce qu'ils ont appris au cours des semaines précédentes en matière de langues, aux épreuves des autres matières. Voilà donc en ce moment, la situation que nous avons en matières d'enseignement de l'Ecole de Commerce et si je puis maintenant exprimer à ce sujet une appréciation, quant aux résultats, j'ai eu l'occasion de constater à quel point le résultat est supérieur à ce que nous avions comme conséquence de l'enseignement classique antérieur, en particulier par le travail qui est fait par l'Institut de Phonétique. Le but de l'Ecole de Commerce Solvay étant de former non pas des linguistes, mais des gens qui peuvent s'exprimer clairement, intelligemment et sans complexes, dans une autre langue, des gens ayant l'habitude de parler une langue même lorsqu'ils n'ont pas la certitude de ne pas faire de faute, il faut bien reconnaître que la méthode de l'Institut de Phonétique, lorsqu'elle est bien pratiquée, prépare admirablement les jeunes à affronter ce type de problèmes. Sans se préoccuper si la correction est parfaite dans la traduction d'un mot, utilisant une périphrase lorsque cela leur est plus facile, nos étudiants reçoivent les armes pour répondre à ce genre de défi. Il y a aussi quelques déficiences dans notre programme actuel. Tout d'abord, l'enseignement qui continue à être fait, par des méthodes classiques, pour l'allemand ne donne pas les résultats que l'on a recueillis du côté de l'Institut de Phonétique. Ceci n'est dû en aucune façon à l'enseignant, mais nous nous trouvons devant une anti-sélection des étudiants qui choisissent l'allemand. Ils sont nettement plus faibles en matière linguistique. S'ils étaient forts, ils n'auraient pas peur de suivre le néerlandais. Nous avons une sélection qui conduit à des résultats qui ne sont pas très bons. Les étudiants choisissant l'allemand sont souvent effrayés par la discipline imposée par l'Institut de Phonétique.

Le deuxième aspect négatif c'est évidemment l'aspect temps parce que pour les étudiants, notamment ceux qui ont 120 heures par an, et qui avaient antérieurement 180 heures en une année, lesquelles 180 heures étaient concentrées en fait sur 4 mois, cet enseignement constitue une servitude très lourde. Ils sont occupés pratiquement 1/2 semaine pendant cette période de façon continue, à ne suivre pratiquement que des enseignements linguistiques; cela rejoint un peu le gavage.

Le dernier aspect négatif non d'ailleurs lié à l'enseignement des langues est une conséquence du caractère démocratique de l'Université d'aujourd'hui et particulièrement de l'Université de Bruxelles. Dans certaines sections, heureusement pas encore à l'Ecole de Commerce Solvay, les étudiants refusent les programmes linguistiques jugés trop durs. Dans la mesure où la démocracie s'installe et où les utilisateurs de l'enseignement que sont les étudiants désirent passer les années les moins pénibles possibles à l'Université, ces utilisateurs cherchent à alléger les programmes, et ils sont, il faut bien le dire, servis par un certain nombre de nos collègues, professeurs également qui estiment qu'après tout une langue étrangère n'est qu'un moyen de communiquer assez secondaire, qui n'est peut-être pas digne d'être enseigné, dans les conditions dans lesquelles on l'enseigne à l'Ecole de Commerce Solvay. Par conséquent, on se trouve là devant une coalition qui risque toujours de menacer un enseignement des langues fait dans un but surtout utilitariste mais sur base de programmes aussi ambitieux que ceux que nous avons mis sur pied en 1965. Je dois pourtant dire que même si dans d'autres sections comme la section des Sciences Economiques, cette réaction négative a réduit fortement le programme de langues, jusqu'à présent en matière de langues à l'Ecole de Commerce Solvay, par contre, il n'y a pas eu une offensive de ce genre et j'ose espérer que l'on réussira pleinement à maintenir le programme de qualité de 1975.

Paul HATRY